

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
Institut Mines-Télécom

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

**Décision du 18 octobre 2019 portant désignation d'une représentante de l'État  
au conseil d'administration de l'Institut Mines-Télécom**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 7;

Vu la décision du 14 mars 2012 portant nomination des représentant de l'État au conseil d'administration de l'Institut Mines-Télécom,

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Est désignée membre du conseil d'administration de l'Institut Mines-Télécom, en qualité de représentante de l'État:

*Au titre du ministre chargé de l'économie*

Mme Degeneve (Armelle), cheffe de service au secrétariat général des ministères économiques et financiers.

Article 2

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom est chargée de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 18 octobre 2019.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le vice-président*  
*du conseil général de l'économie, de l'industrie,*  
*de l'énergie et des technologies,*  
LUC ROUSSEAU